



Je me separe avec mon ami et j'ai un enfant en commun

Par **TITINE89**, le **01/06/2010** à **11:46**

Bonjour,

Je ne suis ni mariée ni comcubine, mais nous avons un enfant en commun de 14 ans et une maison dont nous sommes propriétaire à valeur de la moitié chacun.

Quel droit je dispose et peut il obliger mon fils à rester avec lui alors que mon fils ne veut pas.

Que dois-je faire ?